

Les Pertes de l'Ain Sirod et Bourg-de-Sirod

Maître d'ouvrage :
Communauté de communes
d'Ain Angillon Malvaux
Maître d'oeuvre :
Office national des forêts
Programme :
Mise en valeur du site
des pertes de l'Ain,
aménagement et sécurisation
du site
Livraison : 2007



En mars 2002, le Conseil Municipal de Champagnole approuve la participation de la commune en qualité de mandataire du maître d'ouvrage dans l'attente de la prise en charge de ce dossier par la communauté de communes. La maîtrise d'œuvre sera confiée à l'Office National des Forêts. L'aménagement touristique proposé par l'Office National des Forêts prend en compte la sécurité du visiteur tout en ayant un souci de conserver la dimension naturelle des lieux.

La mise en place de barrières, de mains-courantes, de clôtures et de marches permet aux visiteurs d'accéder plus facilement aux lieux escarpés et de sécuriser les passages les plus dangereux. Le remplacement de la passerelle principale permet de créer à nouveau un circuit en boucle, ce qui le rend plus agréable et attractif pour le marcheur.

La mise en place d'une signalétique directionnelle dans les carrefours principaux permet au promeneur de mieux se repérer et de découvrir, s'il le souhaite, les sites et villages aux alentours.

La création d'un sentier d'interprétation signalant le patrimoine géologique, naturel, historique et industriel du site permet au visiteur de découvrir le site dans sa dimension réelle et d'approfondir sa visite en découvrant les sites les plus proches (belvédère des Commères, sources de l'Ain, église de Sirod...).



Ouvrage d'art

2007

PALMARES
de l'ARCHITECTURE
et de l'AMENAGEMENT

38 Pdf

CAUE
du JURA

CAUE
du JURA

Ouvrage d'art